



**Portant nomination des membres du comité scientifique et technique du projet de canal Seine-Nord
Europe**

Le directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe,

Vu la décision n°D2018-07 du 15 mai 2018 modifiée portant création auprès de la Société du canal Seine-Nord Europe d'un comité scientifique et technique et fixant sa composition et ses règles de fonctionnement ;

Vu la décision du directoire n°D2018-16 du 13 novembre 2018 portant nomination du Président du comité scientifique et technique du projet de canal Seine-Nord Europe ;

Vu la décision du jury de sélection des candidatures en tant qu'experts indépendants en date de février 2019 pour une durée de 3 ans ;

Considérant les connaissances techniques qu'ont acquises les membres du CST durant les 3 dernières années ;

Considérant les décalages de planning liés notamment à la crise sanitaire qui ont conduit à un prolongement de la phase de conception ;

Considérant que le comité scientifique et technique entre pleinement dans le processus de contrôle de la phase de conception qui est toujours en cours et qu'il est nécessaire d'en poursuivre l'expertise ;

adopte la décision suivante

Article 1er

Sont reconduits en tant que membres du comité scientifique et technique du projet de canal Seine-Nord Europe, les personnes suivantes :

I.- M. Geoffroy CAUDE, Président du comité scientifique et technique.

II.- Au sein de la Commission d'expertise en matière d'ouvrages hydrauliques :

- M. Francis BLONDEAU ;
- M. Marcel RAT ;
- M. Paul ROYET ;
- M. Bernard TARDIEU.

III.- Au sein de la commission d'expertise en matière d'écluses, d'exploitation et de maintenance :

- M. Jacques HACOURT ;
- M. Jean-Louis MATHURIN ;
- M. Philippe RIGO ;
- M. Dominique SIMON.



IV. -Au sein de la commission d'expertise en matière d'ouvrages d'art :

- M. Emmanuel BOUCHON ;
- M. Clément COUNASSE ;
- Mme Evelyne HUMBERT ;
- M. Hervé MARNEFFE.

Article 2

Les personnes mentionnées à l'article 1er sont nommées pour une durée de trois ans à compter du 19 février 2022.

Article 3

Le président du directoire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Recueil officiel des actes du directoire et de son président et sur les sites internet et intranet de la Société du Canal Seine- Nord Europe.

Fait le 15 mars 2022

Le président du directoire



Jérôme DEZOBRY

Le membre du directoire



Vincent HULOT

Le membre du directoire



Séverine RICHE